

Séance du 26 Mai 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjoint ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mme Larran-Lange, M. Causse, Mme Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Jeambrun à M. le Maire ; Mme Bisauta à M. Causse.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : FINANCES - Affectation des résultats de l'exercice 2004

M. POMMIEZ présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément aux instructions budgétaires et comptables M 14, M 4 et M 49, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement cumulé. Celui-ci doit être utilisé en priorité pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement ; au-delà, l'utilisation de l'excédent est libre : soit affectation complémentaire en réserves, soit financement de dépenses nouvelles sur l'exercice.

Pour le budget annexe des Parcs de stationnement, il n'y a pas lieu de délibérer : résultat égal à zéro.

Pour le budget annexe de l'Eau, le résultat cumulé d'exploitation est de 622 191,61 € tandis que le besoin de financement de la section d'investissement représente 41 424,45 €

Je vous propose d'affecter le résultat cumulé de la manière suivante :

- 41 424,45 € à la couverture du besoin de financement
- 520 600 € en réserve complémentaire (compte 1068)
- 60 167,16 € en report à nouveau (ligne 002 en section de fonctionnement)

pour pouvoir financer d'éventuelles dépenses nouvelles sur l'exercice.

Pour le budget principal, le résultat cumulé de fonctionnement est de 6 795 020,82 € (résultat 2004 : 5,6 M€ + résultat reporté 1,2 M€), tandis que le besoin de financement s'élève à 4 843 053,51 €

Je vous propose d'affecter le résultat cumulé de la manière suivante :

- 4 843 053,51 € à la couverture du besoin de financement ;
- 950 000 € en réserve complémentaire ;
- 1 001 967,31 € au compte 002 "Résultat de fonctionnement reporté", lors de la décision modificative n° 1.

Adopté.

Mme Lougarot, M. Larralde s'abstiennent.

M. Sarhy s'abstient.

Ont signé au registre les membres présents.